



BS\_2024\_32

## DÉCISION DU BUREAU SYNDICAL Séance du 29 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai, à neuf heures trente, se sont réunis au siège d'Atlantic'eau, sur convocation adressée le vingt-trois mai deux mille-vingt-quatre, les membres du Bureau Syndical, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président d'Atlantic'eau.

### PRÉSENTS :

MM. Jean-Michel BRARD, Fabrice SANCHEZ, Raymond CHARBONNIER, Jean-Luc GREGOIRE, Jean-Marc JOUNIER, Frédéric LAUNAY, Claude CAUDAL, Yves TAILLANDIER, Jacques PRAUD, Mickaël DERANGEON et Mme Edith MARGUIN

**Secrétaire de séance : M. Fabrice SANCHEZ**

**Titulaires : 12      Quorum : 7      Présents : 11      Votants : 11      Pouvoir : 0**

### ABSENT :

M. Frédéric MILLET

---

### **MODIFICATION DE LA TRANCHE 2 DU PROGRAMME 2024**

Lors de sa réunion du 11 avril 2024, le Bureau syndical a modifié la tranche 2 du programme de travaux 2024 pour un montant de 1 263 000 € HT.

D'autres demandes ayant été formulées, il est proposé de compléter la tranche n°2 par les opérations proposées ci-après :

Secteur	Commune	Adresse	L	Bts	Estimation en € HT	Observations
NORT	Nort sur Erdre	Rues des Fauvettes et Mésanges	215	23	72 000	Aménagement voirie Conduites en PVC 110 mm (1989) et PVC 63 (1960 et 1975), pas de fuites signalées - Sondages réalisés par l'exploitant pour connaître l'état du réseau (PVC 63 mm) et des colliers de prise en charge : colliers très corrodé. Renouvellement en PVC 110 (115 ml) sur la rue des Mésanges, et PEHD 63 à l'Est de la rue des Fauvettes (100 ml) ainsi que 23 branchements sur les deux rues. Prévu initialement en P2022T1 puis annulé lors de la Commission Territoriale du 5/10/23. Finalement réalisation du projet prévue pour fin 2024.
NORT	Jans	Vestiaires du stade	170		25 000	Desserte des vestiaires du stade et d'un futur pôle enfance. Extension de 170 ml dont 70 ml de participation communale pour desserte d'une zone urbanisable.
PONT	Missillac	Rue du Château - Rue de la Chapelle	50	28	47 000	Aménagement de la commune (reprise du pavage). Conduite en fonte 150 (trçons de date inconnue puis de 1973) et conduite PVC 160 de date inconnue. La conduite fonte rue du Château est saine (sondage exploitant) mais les branchements sont à renouveler. Plusieurs fuites branchements (5 depuis 2018). Entre la rue de Ruais et rue de la Bascule, renouvellement en PVC 160 (50 ml), sur le reste de l'emprise de l'aménagement, et renouvellement colliers + branchements (23 unités au plus). Travaux à terminer avant fin octobre 2024
SICA	Bouvron	La Courbelais	405	2	75 000	Priorité 1 de l'exploitant AC 100 de 1960 présentant 5 fuites de 2022 à 2024 dont 4 de Mars à Avril 2024 Renouvellement en PVC110 (405ml) et 2 branchements au plus
SICA	Savenay	rues Charles Guellec et du Parc des Sports		11	17 000	Aménagement de la commune Suite au début des effacements de réseau et la casse par tiers d'un branchement, il s'avère que les colliers de prise en charge sur le PVC 110 (1982) de la rue Charles Guellec sont corrodés. Renouvellement de 6 branchements rue Charles Gallec et de 5 branchements au plus sur le nord de la rue du parc des sports (PVC 140 de 1978), situé dans l'emprise des travaux d'aménagement. Plusieurs compteurs seront à sortir des habitations. Travaux à programmer rapidement.
GUEM	St Nicolas de Redon	Dévoisement SNCF - PRA Vilaine	50		70 000	La SNCF étudie la modification du pont rail de la Vilaine, à Saint Nicolas de Redon. Une canalisation d'eau potable PEHD 315, assurant la sécurisation de Guémené depuis Redon, est fixée à la culée du pont actuel, et nécessite d'être dévoyée avant les travaux de la SNCF. La nouvelle canalisation, également en PEHD 315, sur environ 50ml, sera posée en tranchée ouverte entre la culée C0 et la pile P1 du pont ferroviaire (positionnement validé par la SNCF). Les travaux devront être réalisés sous protocole SNCF, en zone inondable et Natura 2000, et à proximité immédiate de la digue. Ils nécessitent de démarrer dès à présent les études de maîtrise d'œuvre car ils feront l'objet de préconisations particulières (profondeur, étude de blindage,

Secteur	Commune	Adresse	L	Bts	Estimation en € HT	Observations
						présence de la digue). Notre projet est par ailleurs intégré au dossier environnemental porté par la SNCF. Les conditions de financement sont en cours de négociation avec la SNCF. Cette opération sera hors programme en cas de financement SNCF, ou bien sera intégrée au programme 2024 tranche 2 en cas de financement atlantique'eau. Le montant prévisionnel des travaux sera étroitement lié aux conditions d'intervention imposées. Il pourrait être de l'ordre de 70 à 100 k€ HT
GRAN	St Colomban	Route de Montbert	190	12	60 000	Aménagement de voirie par la commune. Renouvellement d'une conduite PVC diamètre 140 datant de 1979 sur 190 mètres. Remplacement par un PVC diamètre 160. 1 fuite collier en 2015. 12 branchements à renouveler. Travaux à programmer deuxième quinzaine de Juin 2024
CCSE	St Brévin les Pins	Allée des Coteaux	25	2	7 000	Réfections en enrobé prévues par la commune. Renouvellement d'une conduite PVC diamètre 50 sur 25 mètres. Remplacement par un PEHD. travaux à programmer début septembre 2024.
CCSE	St Brévin les Pins	Rue Louis Pasteur	150	14	46 000	Réfections en enrobé prévues par la commune : Renouvellement d'une conduite PVC diamètre 63 datant de 1979 sur 150 mètres. Remplacement par un PEHD 63. A programmer en Septembre 2024.
CCSE	St Brévin les Pins	Avenue du Gai Matin	205	15	56 000	Réfections en enrobé prévues par la commune. Renouvellement d'une conduite PVC diamètre 63 sur 130 mètres. Renouvellement d'une conduite PVC diamètre 50 sur 75 mètres. Remplacement de ces tronçons par du PEHD. 15 branchements à renouveler ou à reprendre. 1 fuite conduite en 2011. A programmer début septembre 2024.
LAME	Juigné-les-Moutiers	rue du Bourg d'Amont	80	8	21 000	Enfouissement de réseaux par TE44 et réfection de la voirie prévue par la commune. 3 fuites récentes dont 2 début 2024. Renouvellement sur 80 ml d'une conduite en fonte Ø80 de 1965 par une conduite PEHD 63. Environ 8 branchements à renouveler.
LAME	Châteaubriant	Villes aux roses phase1 – rue de Jacquard et de Branly	430	12	97 000	Aménagement du secteur de la ville aux roses par la commune. Projet sur plusieurs années. Première phase fin 2024 sur les rues Jacquard et Branly. Renouvellement de 510 ml de conduite PVC 110 et 90 datant de 1972. Pas de fuite sur les conduites mais nombreuses fuites branchements sur le secteur de la ville aux roses. Renouvellement de la conduite rue jacquard et rue de Branly jusqu'au poteau incendie par une conduite PVC 110 sur 250 ml. La double conduite PVC90 et 110 rue Jacquard est renouvelée par une unique conduite. Renouvellement des antennes PVC110 dans les îlots par antenne PEHD63 sur 180 ml. Environ 12 branchements à renouveler et compteurs à sortir des cages d'immeuble.
					<b>593 000</b>	<b>Total</b>

Le tableau ci-dessous récapitule le montant de la tranche 2 du programme 2024 :

	Montant en € HT (BS du 18/10/23)	Montant en € HT (BS du 6/12/23)	Montant en € HT (BS du 24/01/24)	Montant en € HT (BS du 21/02/24)	Montant en € HT (BS du 13/03/24)	Montant en € HT (BS du 10/04/24)	Montant en € HT (BS du 29/05/24)	Montant en € HT
ANCENIS				24 000				24 000
CAMPBON - SILLON	35 000	60 000				24 000	92 000	211 000
GRANDLIEU		72 000	8 000		35 000		60 000	175 000
NORT-SUR- ERDRE			123 000			43 000	97 000	263 000
PAYS DE LA MEE	46 000			90 000	80 000		118 000	334 000
PAYS DE RETZ	60 000	131 000	2 000		4 000			197 000
PONTCHATEAU - ST GILDAS			28 000	120 000		13 000	47 000	208 000
GUÉMENE							70 000	70 000
CCSE	95 000						109 000	204 000
VAL SAINT MARTIN		30 000				5 000		35 000
VIGNOLE	5 000	120 000				10 000		135 000
<b>TOTAL</b>	<b>241 000</b>	<b>413 000</b>	<b>161 000</b>	<b>234 000</b>	<b>119 000</b>	<b>95 000</b>	<b>593 000</b>	<b>1 856 000</b>

Suite à ces informations,

**Le Bureau syndical,**

**Vu le Code général des collectivités territoriales,**

**Vu la délibération du Comité Syndical du 25 septembre 2020 portant délégation de compétences au Bureau Syndical,**

**Vu les décisions du bureau syndical du 18 octobre 2023 (BS\_2023\_58), 6 décembre 2023 (BS\_2023\_68), 24 janvier 2024 (BS\_2024\_05), 21 février 2024 (BS\_2024\_11), 13 mars 2024 (BS\_2024\_13) et 10 avril 2024 (BS\_2024\_25)**

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE, à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER la modification du programme de travaux 2024 – tranche 2 conformément au tableau ci-dessus pour un montant de 593 000 € HT,**
- **DE PRECISER que le montant total de la tranche 2 du programme de travaux 2024 est de 1 856 000 € HT.**
- **D'AUTORISER le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Jean Michel BRARD



BS\_2024\_32

Le Président,

> certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :

- sa transmission en Préfecture le 31/05/2024

- sa publication sur le site [www.atlantic-eau.fr](http://www.atlantic-eau.fr) le 31/05/2024

informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication